

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise recrute un.e :

Chef.fe du service Habitat public et social

Grades : Attaché, Attaché principal ou Ingénieur, Ingénieur principal, Rédacteur à principal de 1^{ère} classe, Technicien à principal de 1^{ère} classe
Titulaire ou contractuel.le

Description :

L'agglomération Creil Sud Oise est un territoire à taille humaine de 90 000 habitants, aux portes de l'Île-de-France et des Hauts-de-France (ex Picardie). Des transformations majeures sont en cours dans le cœur d'agglomération. Autour du quartier de la gare de Creil, à seulement 30 minutes de Gare du nord, la future liaison TER-grande vitesse Amiens-Creil-Roissy et la réutilisation des friches ont déjà amorcé une nouvelle offre résidentielle attractive au bord de l'Oise, avec le soutien d'Action cœur de ville.

L'agglomération entend tirer parti de son attractivité tout en intensifiant son action pour les plus fragiles, en s'appuyant sur un PLH 2023-2028 ambitieux : la production a minima de 2000 nouveaux logements sur 6 ans, visant la maîtrise du locatif aidé, le développement du locatif intermédiaire ou libre et une forte augmentation de l'accession (libre, maîtrisée, sociale) ; la réhabilitation de 3100 logements et la division par deux du nombre de logements potentiellement indignes.

Pour atteindre ces objectifs, l'ACSO s'appuie sur ses outils déjà déployés sur le parc privé existant (OPAH, OPAH RU, permis de louer...), sur des interventions publiques d'ampleur dans les quartiers d'habitat social (deux quartiers NPRU à Creil et Montataire) et sur les copropriétés dégradées (deux plans de sauvegarde à Creil et une procédure de carence à Nogent-sur-Oise). La Direction de l'habitat est structurée en trois services répondant aux grandes politiques publiques : l'habitat public et social, la rénovation du parc privé et la lutte contre l'habitat indigne.

Rattaché.e à la Direction de l'habitat, le.la chef.fe du service habitat public et social contribue globalement aux objectifs du programme local de l'habitat (PLH) 2023-2028, avec un budget annuel qu'il.elle établit, dédié aux missions du service et dont il.elle assure l'exécution, d'environ 400 000 euros, autour des trois axes suivants :

Equilibre de l'habitat

Afin de diversifier l'offre de logement sur le territoire, le PLH de l'ACSO prévoit de maîtriser la production neuve de logements sociaux et d'augmenter l'accession libre et l'accession aidée. Dans ce cadre, le.la chef.fe du service habitat public et social met en œuvre les actions suivantes :

-Territorialisation et suivi de la production neuve de logement social : le.la chef.fe du service habitat public et social transmet chaque année aux services de l'Etat l'avis de l'ACSO sur les demandes d'agrément de logements sociaux. Pour établir cet avis, il ou elle contribue au dialogue partenarial (l'État, les 11 communes, les bailleurs sociaux, les associations, les promoteurs...) en lien avec la

direction aménagement et le service SIG, chargés du suivi de la production neuve ; il ou elle renforce le suivi de la vente de logements sociaux, notamment dans le cadre des conventions d'utilité sociale (CUS), en coordination avec les bailleurs sociaux et les communes.

- Déploiement des aides de l'ACSO en faveur de l'accession sociale : mise en œuvre des dispositifs favorisant l'accession aidée à la propriété, dans le neuf et dans l'ancien, notamment via le PSLA (Prêt Social de Location-Accession).

L'habitat des gens du voyage et des publics fragiles

Le.la chef.fe du service encadre une chargée de mission pour poursuivre la mise en œuvre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage en vigueur et pour engager des actions prévues au PLH en faveur des publics fragiles. A ce titre, les trois principales missions sont :

- Le pilotage du marché de gestion de l'aire d'accueil et des terrains familiaux locatifs (TFL), son contrôle budgétaire, l'actualisation et l'application du règlement intérieur, ainsi que la relation avec les usagers ; il.elle aura le rôle de référent.e auprès des communes au titre du traitement des occupations illicites notamment.

- L'accompagnement et le suivi du relogement d'un groupe de 10 sédentaires sis à Montataire.

- Les principales missions relatives aux publics spécifiques ou fragiles (jeunes, seniors en perte d'autonomie, ménages défavorisés) : étude des besoins.

La stratégie de peuplement

L'ACSO est cheffe de file de la politique d'attribution de logements sociaux suivant la réglementation en vigueur : à ce titre, le.la chef.fe de service est chargé.e de :

- L'organisation des travaux de la Conférence intercommunale du logement (CIL): dans ce cadre, il. Elle prépare et anime au moins une fois par an la CIL et la commission de coordination de la convention intercommunale d'attribution (CIA) ainsi que trimestriellement les travaux de la commission relogement.

Il.elle aura la charge de l'organisation de la formation des agents des lieux d'accueil des demandeurs de logements sociaux en lien avec la grille de cotation validée.

- L'élaboration et l'animation d'une charte relogement des locataires du parc privé avec les partenaires de la CIL en lien avec la politique active menée par l'ACSO de traitement des copropriétés dégradées, comprenant des démolitions ((environ 140 relogements d'occupants, propriétaires ou locataires, sont programmés).

- La préparation de la communication sur les dispositifs (plafonds dérogatoires en QPV, exonération du supplément de loyer de solidarité au-delà des QPV, conventionnement Loc'Avantages etc.).

Profil recherché :

- Bonne connaissance du fonctionnement des EPCI et de leurs compétences
- Maîtrise de la commande publique et de la gestion budgétaire
- Bonne connaissance des politiques du logement social, de leurs financements et de la chaîne des opérateurs de l'aménagement et du logement
- Capacité d'animation de réunion et de coordination, de négociation et de travail en réseau, disponibilité.



- Aptitudes managériales
- Qualités relationnelles et pédagogiques
- Sens de l'organisation, rigueur et hiérarchisation des priorités
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Adaptabilité, réactivité et disponibilité
- Prise d'initiatives et force de proposition
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook...)

Logiciels métiers : -Air Délib – CIRIL Finances

Conditions de travail :

Horaire hebdomadaire : 39 heures par semaine + RTT

RIFSEEP / CNAS / Participation mutuelle et prévoyance/ Carte ticket restaurant

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae) de préférence avant le 26/04/2026.

Monsieur le Président de l'Agglomération Creil Sud Oise - Service Ressources Humaines – 24 rue de la Villageoise - BP 40081 - 60 106 Creil cedex ou par mail à l'adresse suivante : recrutement@creilsudoise.fr

Pour tout renseignement : veuillez contacter Madame Sonia BLANGY, Cheffe du service des ressources humaines de l'Agglomération Creil Sud Oise, par mail ou téléphone au 03-44-64-74-71.